



Animation de la concertation en vue de l'élaboration de la compétence culturelle, dans un contexte de fusion, du Pays Cordais et des Causses (Tarn)

Intitulé complet : Formation-développement en vue de la définition de la compétence culturelle de la Communauté de Communes du Pays Cordais et du Causse

Maître d'ouvrage : ADEFPAT (Organisme de formation et d'accompagnement de projets)

Année: 2014-2015

Contact : Madame Audrey Fenestre ADEFPAT,

Tél: 05 63 36 20 30

Budget : 5 400 euros HT



Objectif: le concept de formation-développement est une approche promue par l'ADEFPAT, organisme institutionnel en charge de l'animation des territoires en Midi-Pyrénées. La formation-développement consiste à accompagner pendant plusieurs journées d'échange un groupe de personnes motivées, en vue de l'élaboration du projet. Dans un contexte de fusion d'intercommunalités, le territoire a organisé la mobilisation d'une quinzaine de personnes (élus, médiateurs, artistes, associations,...) en vue d'élaborer pendant six journées de rencontre, les contours de la politique culturelle de la nouvelle intercommunalité. Le cabinet OBJECTIF PATRIMOINE est le prestataire de l'ADEFPAT pour conduire cette mission et assure l'animation, le contenu, la restitution de cette action de formation-développement.

Résultat: l'accompagnement se déroule sur 6 journées, dont deux ont déjà eu lieu. Le travail en cours permet d'identifier l'ensemble de l'offre et de ses particularités. Les séquences suivantes aborderont la question des publics, puis progressivement des enjeux et des axes stratégiques de la politique à conduire.

Le même travail conduit en 2014 par OBJECTIF PATRIMOINE pour l'ADEFPAT, pour la Communauté de Communes du Grand Carmausin, voisine, a permis de faire valider par les élus une charte culturelle de territoire, portée par les acteurs locaux.